

## INTITULE FORMATION

### Formation préparant aux épreuves de sélection d'entrée en Institut de Soins Infirmiers (IFSI)

## PUBLIC

Professionnel (tous secteurs d'activités) ayant un projet infirmier

## PREREQUIS

L'arrêté du 31/07/2009 modifié relatif au diplôme d'Etat infirmier définit les conditions d'accès à la formation IFSI dont :

- Etre titulaire d'un Baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme ou avoir au moins 3 ans de cotisation sociale auprès d'un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection pour les personnes en formation professionnelle continue.

## OBJECTIFS

- Vous permettre d'acquérir une méthodologie de travail
- Vous accompagner dans la réussite de votre projet professionnel
- Vous préparer aux épreuves de sélection définies réglementairement (épreuve écrite, oral...) :

**Epreuve écrite** : (1h au total) de sélection avec calculs simples de mathématiques (30 mn) et français (30 mn) consistant en la rédaction de réponses à des questions dans le domaine sanitaire et social permettant d'apprécier les qualités rédactionnelles, aptitudes au questionnement, à l'analyse et à l'argumentation du candidat ainsi que la capacité à se projeter dans leur futur environnement professionnel.

**Epreuve orale** : entretien avec un jury sur la base d'un dossier remis par le candidat permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, le projet professionnel et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle comprenant les pièces suivantes :

- La copie d'une pièce d'identité
- Les diplôme (s) détenu (s)
- Les attestation (s) employeur (s) et attestations de formations continues
- Un curriculum vitae actualisé
- Une lettre de motivation

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- L'entrée en formation I.F.S.I vous prépare à exercer la profession d'infirmier : l'infirmier diplômé d'Etat dispense des soins de nature préventive, curative, éducative ou palliative dans le but d'améliorer, maintenir ou restaurer la santé au sein d'organisations diverses : établissements de santé (public et privé), secteur extrahospitalier (domicile, santé scolaire, santé au travail...), milieu médicosocial et associatif (EHPAD, structures pour personnes présentant un handicap...), organisations humanitaires, armée, milieu carcéral...

## COMPETENCES ACQUISES A LA FIN DE LA FORMATION

- Connaissance de la profession Infirmière permettant de se projeter dans ses futures fonctions (métier, environnement, référentiel de compétences...)
- Connaissance des principes de la formation IFSI (épreuves de sélection, organisation et déroulement de la formation...)
- Maîtrise de l'épreuve de sélection écrite : développement des capacités d'analyse, de rédaction et de réponses aux questions dans le domaine sanitaire et social\*
- Remise à niveau des méthodes de calculs (conversions, proportionnalités et pourcentages, calcul rapide de doses, concentrations et dilutions, choix d'une opération...) pour maîtriser la sous-épreuve écrite numérique
- Capacité à préparer et à exposer par écrit et par oral son projet professionnel (rédaction du CV et de la lettre de motivation, argumentation et motivation de son projet...)
- Etre prêt pour l'épreuve orale, répondre aux principales questions du jury, adopter une posture professionnelle

## PROGRAMME ET DATES

Formation de **4 jours** soit 28 heures (en présentiel sauf aménagements nécessaires) animée par un cadre supérieur de santé.

**Date de la prochaine session :**

**Consulter notre site internet : <https://campus-paramedical.chu-dijon.fr>**

Première journée de formation : début à 09h00.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges en grand groupe
- Mises en situation d'épreuves écrites et orales
- Travail individuel sur table dans les conditions d'épreuves
- Travail individuel à la maison
- Simulation d'entretien
- Corrections individuelles et collectives

La formation a lieu dans les locaux du Campus Paramédical CHU Dijon Bourgogne dans le bâtiment Campus 1.

## MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Enquête de fin de formation individuelle

## CERTIFICATION

Délivrance d'une attestation de formation attestant que le stagiaire a suivi l'intégralité du cursus

## EFFECTIFS

16 personnes maximum par session

## TARIFS

Frais de Formation : 450 euros par apprenant

Des prises en charge financières sont possibles, elles dépendent de votre situation. Nous vous invitons à vous rapprocher du service formation de votre employeur.

## DELAIS ET MODALITES D'ACCES

Inscription à confirmer auprès du **service Formation Continue du Campus Paramédical** au moins un mois avant le début d'une session (à réception du bulletin d'inscription et du justificatif de prise en charge).

## ACCESSIBILITE

Concernant l'accessibilité, l'Institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. Nous nous invitons à nous contacter pour obtenir des informations : [Accessibilité et Référents Handicap au Campus \(chu-dijon.fr\)](#)

## CONTACTS

**Directrice** : Yamina KROUK

**Responsable de la formation** : Caroline ANDRE, Responsable des Formations Continues

**Assistante de formation** : Laetitia BREDILLET [campusp-formationcontinue@chu-dijon.fr](mailto:campusp-formationcontinue@chu-dijon.fr) - 03.80.29.53.49

**Site(s) internet** : <https://campus-paramedical.chu-dijon.fr/nos-formations-continues/>